



La Maison Bleue
Reinventons la crèche

Rapport Annuel

2022



Multi Accueil « Les Moussillons »

Rue du Fil Bleu 57185 CLOUANGE

Votre contact :

Nathalie FABERT-NICLAS, Responsable de Secteur
nathaliefabert@la-maison-bleue.fr – 06 13 37 40 77

www.la-maison-bleue.fr



Sommaire

Les événements marquants de l'année 2022.....	3
Fiche d'identité de la crèche	7
Vos interlocuteurs La Maison Bleue	8
Les relations collectivités et tutelles	9
Volet administratif et financier.....	10
Les chiffres clés.....	11
Le rapport financier 2022	17
Volet équipe.....	22
L'équipe de crèche	23
Volet famille.....	27
L'inscription	28
Les parents et la crèche.....	30
Volet enfant	35
L'accueil.....	36
Le déroulement d'une journée	44
Volet travail institutionnel.....	60
Les réunions d'équipe	61
Les journées pédagogiques	61
Les partenaires pédagogiques.....	62
Le rôle du référent santé et accueil inclusif et du psychologue.....	63
La supervision des crèches	65
L'analyse des pratiques professionnelles.....	66
Volet objectifs	67
Les objectifs 2023	68
Volet sécurité, qualité et développement durable	69
Les travaux et la sécurité.....	70
La qualité et la satisfaction client	73
La démarche développement durable	78
Annexes	84
Le Groupe La Maison Bleue.....	85



Les événements marquants de l'année 2022

1. Un comité de filière pour la Petite Enfance

Face à la persistance de préoccupations transverses à l'ensemble du monde de l'accueil du jeune enfant concernant le sens, la reconnaissance et l'attractivité de ses métiers, et à l'invitation d'Adrien Taquet, secrétaire d'Etat chargé de l'Enfance et des Familles, les représentants syndicaux et associatifs de la filière conviennent de l'intérêt de constituer, avec les directions d'administrations centrales, opérateurs de référence du secteur et producteurs d'expertise et de données concernés, un comité de filière « Petite enfance ».

Adrien Taquet, le secrétaire d'État à l'Enfance et aux Familles, en présence d'Élisabeth Laithier, présidente du dit Comité de filière, signe le contrat de filière petite enfance en janvier 2022. Il y a eu concertation durant toute l'année 2021 et les signataires du contrat sont nombreux (associations, syndicats, représentants de gestionnaires, de collectivités territoriales, de professionnels, etc.).

« Remédier à court terme à la pénurie de professionnels » : c'est le groupe de travail qui travaille sur la crise de recrutement dans le secteur de la petite enfance.

Les propositions du comité sont à double détente : il y a d'une part celles destinées à lutter contre les causes profondes de la pénurie et d'autre part celles ayant pour but « *d'atténuer dès l'immédiat les effets de la pénurie* ».



S'attaquer aux causes profondes, c'est agir sur le nombre de places en formation initiale, sur la qualité de vie au travail, sur les parcours de carrière, sur la promotion de ces métiers et les rémunérations.

2. Charte nationale de soutien à la parentalité

Texte de référence pour les services de soutien à la parentalité dans la conception de leurs actions de soutien à la parentalité et dans leurs pratiques professionnelles quotidiennes, cette Charte, comme la Charte nationale d'accueil du jeune enfant, a force de loi. Élaborée par 4 experts, le sociologue Claude Martin, la docteure en sciences politiques Sandrine Dauphin, l'économiste Arthur Heim et l'IGAS Bénédicte Jacquy, elle a reçu un avis favorable du HCFEA. Pour rappel, une concertation sur le projet de cette charte, à destination des parents et des professionnels du secteur, avait été lancée en novembre 2021.



3. 2^{ème} Rencontre nationale de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants

C'est au Centre Pompidou, à Paris, que s'est tenue le 4 novembre dernier la 2^{ème} Rencontre nationale de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants, organisée par le ministère de la Culture et le ministère des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées. Un événement interministériel donc qui permet, 5 ans après la 1^{re} édition, d'échanger sur « Les lieux et les espaces de l'éveil artistique et culturel ». À ce propos, lire l'interview d'Aurélié Lesous, chargée de mission Eveil et Éducation artistiques et culturels au ministère de la culture.



4. Premier comité interministériel de l'Enfance

Lors de ce premier comité (21/11/2022), Jean-Christophe Combe annonce le lancement officiel de la concertation autour du service public de la petite enfance. Ce sera une concertation en deux temps. Une concertation nationale où il rencontrera, accompagné d'Élisabeth Laithier, les élus de l'AMF, puis les directeurs de caf et l'Unaf, pour finir avec les professionnels du Comité de filière petite enfance. Dans un deuxième temps, la Rapporteuse générale ira à la rencontre des territoires et se déplacera en janvier dans 10 départements volontaires. La phase nationale se conclura par la première réunion du Conseil national de la refondation (CNR) dédié à la petite enfance. La seconde phase dite territoriale donnera lieu à un deuxième CNR qui devrait lui se tenir en région.

5. La FFEC réitère sa campagne de valorisation des métiers de la Petite Enfance

Boostée par le succès de la 1^{ère} édition de sa Semaine de valorisation des métiers de la Petite Enfance, en novembre 2021, la Fédération Française des Entreprises de Crèches (FFEC) a en effet décidé de la reconduire.





Séduire les jeunes générations est un enjeu de taille. Plusieurs actions peuvent être entreprises parmi lesquelles faire connaître ces métiers via une campagne de communication. En novembre 2021 déjà, la FFEC s'était mobilisée pour agir contre la pénurie, en lançant la première édition de la Semaine de valorisation des métiers de la Petite Enfance, à destination des collégiens et lycéens. En pratique, les adhérents de la FFEC étaient invités à investir les réseaux sociaux, via des slogans et visuels mis à leur disposition, et en utilisant le #ChoisisLaPetiteEnfance, afin de mettre la lumière sur ce secteur d'activité.

Fort du succès de l'édition 2021 (une centaine de posts avaient été publiés, touchant 50 000 personnes « dont 2 500 interactions pour une audience générale de 92 000 personnes »), la FFEC a souhaité renouveler l'événement.

6. Certification VeriSelect Petite Enfance de Bureau Veritas

La certification de service VeriSelect Petite Enfance vérifie des engagements liés aux modalités d'accueil des jeunes enfants de 2,5 mois à 4 ans révolus (ou 5 ans pour les enfants en situation de handicap).

VeriSelect Petite Enfance a été développé avec les professionnels de ce secteur. Cette certification prend en compte la nouvelle réglementation applicable. Elle vise un double objectif :

- Valoriser le métier, l'expertise et le professionnalisme des équipes
- Améliorer les pratiques sur le terrain

Il s'agit pour les structures certifiées de pouvoir communiquer auprès des familles sur la qualité de l'accueil, afin de les rassurer mais également de créer une dynamique interne auprès des équipes travaillant pour favoriser l'usage des meilleures pratiques.

Les exigences vérifiées par la certification VeriSelect Petite Enfance :

- Un accueil bienveillant pour favoriser l'éveil et le développement du jeune enfant
- Une relation de confiance avec les familles et un accompagnement à la parentalité
- Un pilotage efficace de l'établissement d'accueil pour une évolution pertinente
- Des professionnels qualifiés, formés et accompagnés dans leurs pratiques
- Des locaux et des moyens pensés, aménagés et équipés
- Un projet de restauration pour la qualité et l'hygiène alimentaire

Le 11 octobre 2022, La Maison Bleue a eu le plaisir de célébrer avec ses 16 crèches certifiées et l'ensemble de ses collaborateurs du siège et des régions sa nouvelle **certification VeriSelect Petite Enfance par Bureau Veritas !**



La Maison Bleue s'est engagée depuis des années dans une démarche d'amélioration continue et pour une meilleure Qualité d'accueil pour les enfants et les familles qu'elle accueille au sein de ses crèches, ainsi qu'une meilleure satisfaction client.

Cette certification valorise l'expertise métier, la qualité d'accueil et l'amélioration continue des pratiques de La Maison Bleue à travers un référentiel métier :

- **Neutre** : car il définit « la Qualité d'accueil dans les établissements Petite Enfance » en France,
- **Exigeant** : plus de 150 points de contrôles et 200 éléments de preuve à apporter,
- **Expert** autour de 6 engagements « métier » certifiés



Et pour remercier nos crèches mobilisées dans la démarche, La Maison Bleue leur a offert une dotation supplémentaire pour leur permettre de mettre en place un projet de leur choix à destination des enfants et des familles, avec l'ensemble de leur équipe.





Fiche d'identité de la crèche

Nom de la crèche	Les Moussaillons
Coordonnées	Rue du Fil Bleu, ZAC Bellefontaine 57185 CLOUANGE clouange1@la-maison-bleue.fr 03 87 71 35 21
Statut	Délégation de Service Public
Date du contrat	Du 01/01/2022 au 31/12/2027
Autorisation de fonctionnement	Arrêté délivré par le Conseil Départemental de la Moselle le 10 octobre 2022, à effet du 1 ^{er} janvier 2022
Date de reprise	01 01 2022
Capacité d'accueil selon autorisation de fonctionnement	30 berceaux
Enfants accueillis	101 enfants accueillis sur la durée globale de l'exercice
Taux d'occupation financier	81.10%
Equipe de Direction	Mme Vanessa WEISS, DE EJE, Directrice Mme Justine GERI, DE IDE, Adjointe
Prestations proposées	X Accueil régulier X Accueil occasionnel X Accueil d'urgence
Amplitude d'ouverture	De 7 h 30 à 18 h 30, du lundi au vendredi.
Fermetures de l'année	<ul style="list-style-type: none"> • Eté : du 01 08 2022 au 22 08 2022 inclus, • Fêtes de fin d'année : du 19 au 26 12 2022, • Jours fériés et Pont de l'Ascension • Journées pédagogiques : 22/08/2022 et 08/11/2022.



Vos interlocuteurs La Maison Bleue

Bruno SASSI

Directeur Régional

Nathalie FABERT-
NICLAS

Responsable de secteur

Vanessa WEISS

Directrice



Les relations collectivités et tutelles

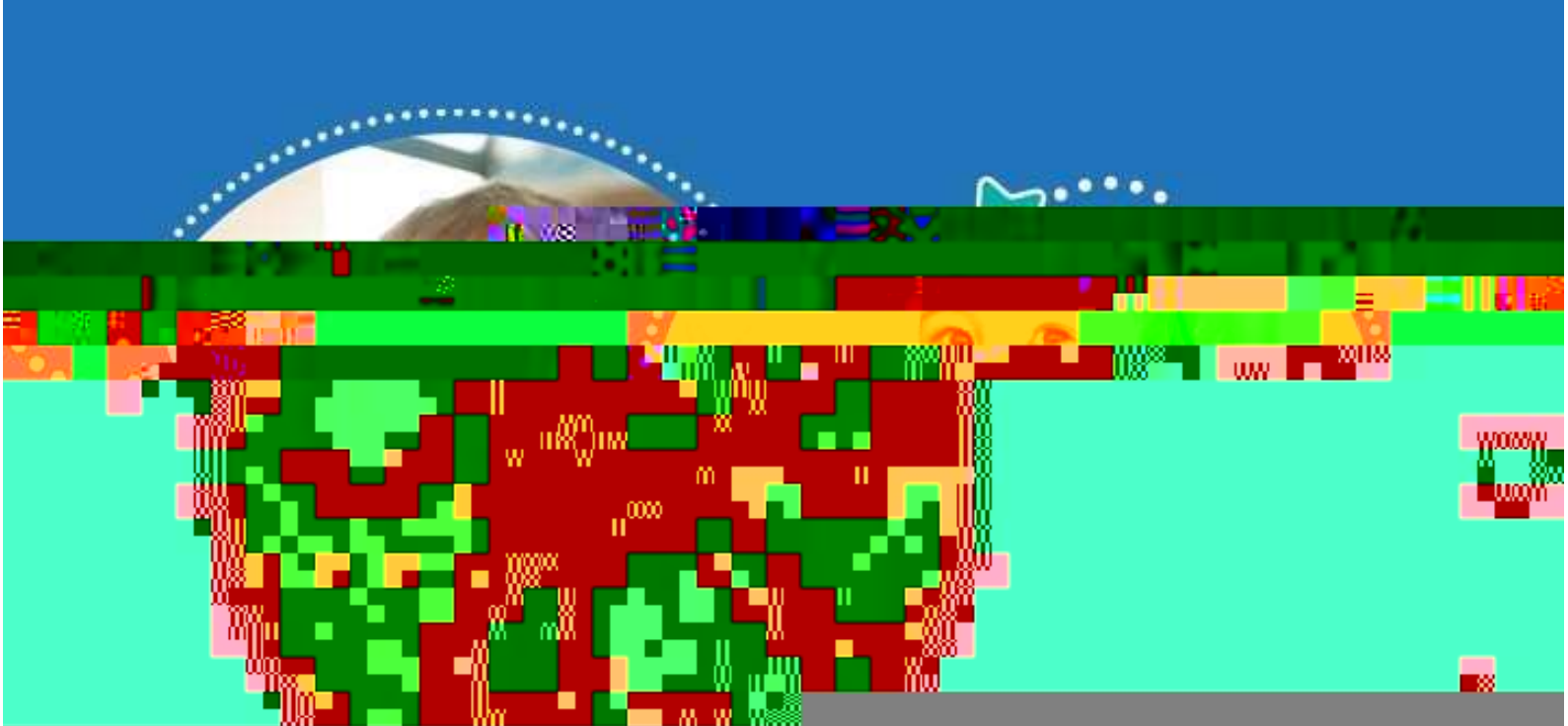
Rencontres avec la collectivité

Bilans trimestriels, COPIL, commissions d'attribution des places 2 fois par an (29/04/2022 et 18/11/2022)
Visites de crèche (travaux...)

Visites de tutelles et autres

Deux visites des services de PMI ont eu lieu les 3 février et 1^{er} septembre 2022. Ces visites ont donné lieu à des préconisations, qui font l'objet d'un suivi par la directrice et la Responsable de Secteur.





Volet administratif et financier

Par nombre d'enfants



Par participation familiale



En 2022, la participation familiale moyenne est de 1.51 €, pour une facture moyenne de 138.43 €.



Répartisiol



Le rapport financier 2022



Déclaration réelle 2022 pour la période du
02/01/2022 au 31/12/2022





PRECISIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Vous trouverez ci-dessous les explications du compte de résultat 2022, détaillant les comptes de charges (classe 6) et les comptes de produits (classe 7).

Principe, règles et méthodes comptables

La présentation des comptes annuels ont été effectuées conformément aux règles en vigueur.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode des coûts historiques.

Sur une période de 12 mois, du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

1/ Comptes de la classe 6 - Comptes de charges

60 Poste Achats

Ce poste comprend toutes les fournitures nécessaires à l'entretien de la structure tels que détaillés ci-après :

Alimentation : lait pour les plus petits et le coût de tous les repas ;

Couches : le nombre moyen de couches utilisées est de 3 par enfant et par jour ;

Linge : les draps des lits ; serviettes et les gants de toilette ; bavoirs, turbulettes, blouses du personnel, sur-chaussures ;

Produits pharmaceutiques, petit matériel de puériculture et hygiène : ce matériel comprend les produits pharmaceutiques, les produits d'entretien, les produits de puériculture et d'hygiène, les compresses stériles, les thermomètres ;

Produits d'entretien : produits de ménage éco-labellisés pour le nettoyage de la





Volet équipe

L'équipe de crèche

La composition de l'équipe au 31 décembre 2022



L’engagement de La Maison Bleue c’est :

- Un parcours de formation dédié avec un accompagnement sur-mesure à travers des ateliers collectifs et des entretiens individualisés avec un consultant spécialisé,
- Un suivi par le manager ou le tuteur du (de la) professionnel(le), sur sa crèche,
- Le financement intégral du dispositif par La Maison Bleue,
- Un poste d’AP ou d’EJE à l’issue de du parcours sur une crèche La Maison Bleue

Action de formation conduites en 2022

Intitulé session	Date début	Date fin	Nb H	Fonction
Gérer un MAC LMB	28/09/2022	30/09/2022	21	Direct[eur] de crèche
Recruter avec efficacité	17/10/2022	17/10/2022	7	Direct[eur] de crèche
Organisation du temps de travail	18/10/2022	18/10/2022	7	Direct[eur] de crèche
EPI (équipier première intervention)	08/11/2022	08/11/2022	2	Toute l’équipe
Intégrer l'ADP dans son management quotidien	15/11/2022	15/11/2022	3	Direct[eur] de crèche
Procédure disciplinaire	15/11/2022	15/11/2022	4	Direct[eur] de crèche
Retour sur les fondamentaux pédagogiques	16/11/2022	16/11/2022	7	Direct[eur] de crèche
Audit et auto-évaluation pédagogique	05/12/2022	05/12/2022	3	Direct[eur] de crèche
Mieux communiquer avec les parents - Direction	05/12/2022	05/12/2022	4	Direct[eur] de crèche
Comprendre et suivre son budget	06/12/2022	06/12/2022	5	Direct[eur] de crèche
Les fondamentaux de l'accueil du jeune enfant - MAC	21/04/2022	21/04/2022	7	Direct[eur] de crèche
		Total	70	



Stagiaires accueillis

Age	Ecole / Institut	Période de stage	Diplôme préparé
19	Centre européen de formation	Du 03/01 au 28/01/2022	Cap AEPE
16	LTTP St Vincent de Paul	Du 17/01 au 05/02/2022	Bac ASSP
25	Cours Minerve Skill and you	07/02 au 07/02 (Crèche fermée covid)	Préparation concours AP
36	Pôle emploi VAE EJE	21/02 au 25/02/2022	VAE EJE
21	IRTS de Lorraine	28/02 au 25/03/2022	DE EJE
18	LTTP St Vincent de Paul	28/02 au 25/03/2022	Seconde bac pro ASSP
51	Centre européen de formation	19/04 au 22/04/2022	CAP AEPE
18	Lycée Maryse Bastié	30/05 au 24/06/2022	Première ASSS
19	Cned	3/10 au 28/10/2022	CAP AEPE
22	IFAP	3/10 au 4/11/2022	Diplôme Auxiliaire de puériculture
49	CESAD	2/12 au 16/12/2022	Reconversion / stage découverte





Volet famille



L'inscription

La procédure d'attribution

Les familles formulent leur demande sur un site internet dédié pour s'inscrire pour un passage en commission. En partenariat avec la Communauté de Communes du Pays Orne-Moselle (CCPOM), les places sont attribuées en fonction des besoins formulés par les familles, des critères de sélection émis par la collectivité et des possibilités d'accueil de la structure.



Le premier rendez-vous

Les parents retenus sont contactés par la Directrice pour fixer un rendez-vous, **en présence de leur enfant**.

Lors de ce rendez-vous, le règlement de fonctionnement de la crèche est expliqué.

La directrice profite également de cette rencontre pour discuter avec les parents de la période de familiarisation, des éléments du contrat mais aussi des projets mis en place par l'équipe et la composition de celle-ci. Elle répond également aux questions des parents.

Le recueil **des habitudes de vie de l'enfant** à la maison est présenté, qui sera rempli par la référente de l'enfant et les parents lors de la première journée de la période de familiarisation.

C'est l'occasion d'échanges autour des besoins des parents, de leurs attentes, qui favoriseront l'instauration d'une relation de confiance.

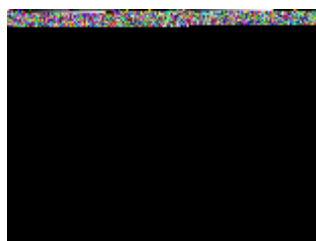
Au terme de ce rendez-vous, les parents reçoivent **le petit livre bleu** qui est la synthèse de l'accueil de l'enfant au quotidien.



La visite des locaux

La référente de l'enfant présente la structure et les professionnels lors de la période de familiarisation. Elle décline les grands axes du **projet pédagogique**.

Durant cet échange, les parents peuvent exprimer leur ressenti. Ils peuvent notamment évoquer la question de la séparation, la présence des autres enfants, les habitudes de leur enfant, etc.



La dématérialisation du processus d’inscription en crèche

En juillet 2021, La Maison Bleue a lancé la dématérialisation du dossier d’inscription des familles en crèche.

Là où auparavant, les parents devaient compléter et signer des documents en format papier pour inscrire leur enfant, ils sont désormais invités à saisir leurs données et fournir leurs justificatifs sur un portail en ligne : **le Portail Famille**.

Les étapes pour l’inscription

- Lorsque la pré-inscription en crèche est validée, **un lien unique** vers le portail Famille est communiqué par mail aux parents.
- Une fois connectées sur le portail, les familles sont tout d’abord invitées à renseigner leurs **informations personnelles administratives**.
- Ensuite, il leur est demandé de répondre à un **questionnaire nécessaire** au bon accueil de l’enfant.
- Enfin, la dernière étape consiste à déposer sur le Portail Famille **les documents justificatifs** indispensables pour finaliser l’inscription.

Tous ces éléments constituent le dossier d’inscription de l’enfant et les données sont automatiquement déversées dans l’outil de gestion Hoptis. Une fois le dossier accepté par la crèche, le contrat d’accueil est envoyé par **mail pour signature électronique**.

La dématérialisation du dossier d’inscription en crèche par La Maison Bleue répond à la demande grandissante des parents de pouvoir **gérer l’inscription de leur enfant en ligne**. Aussi, elle leur donne la possibilité d’accéder à leurs données instantanément et facilite ainsi la relation entre les familles et le personnel en crèche.

Grâce à des données toujours justes et exhaustives, la digitalisation de ce processus permet in fine aux équipes de **réserver le meilleur accueil possible aux enfants**.



Les parents et la crèche

La Maison Bleue donne une **place centrale aux parents** dans la mise en œuvre du projet pédagogique de la crèche. En valorisant les activités et les ateliers mis place, elle souhaite leur faire partager les moments que vivent leur enfant.

La clé des parents

Le Mouss'café (café des parents)

Des rencontres entre familles sont organisées une fois par mois, le soir de 18h30 à 20h. C'est l'occasion pour les parents de se rencontrer dans une ambiance conviviale (chacun ramène de quoi boire ou grignoter), pour mieux se connaître, pour échanger avec la directrice, l'adjointe, et tout membre de l'équipe qui souhaite y participer. Chaque mois un thème est choisi afin de centrer les échanges sur certaines situations qui questionnent les parents, parfois, aucun thème particulier n'est choisi. (Le sommeil, la gestion des émotions, les écrans, la sécurité routière, le portage en écharpe, les massages pour bébé, signe avec bébés, sont autant de thématiques que nous avons déjà abordées avec les familles.



Le Festival des Parents

Le Festival des Parents a lieu chaque année la dernière semaine de juin au 1^{er} juillet. C'est un événement national de La Maison Bleue organisé par la crèche. Il a pour objectif de faire vivre pleinement aux parents la vie de la crèche. Les professionnels proposent aux familles de venir animer un atelier de leur choix durant cette semaine ou d'y participer. Chez les Moussaillons, c'est quelque chose que nous proposons toute l'année mais lors du festival nous accentuons nos actions.

Simon a préparé son gâteau d'anniversaire avec son grand frère et sa mamie et les enfants de la crèche



Tout comme Thibault et sa mamie



Cette année, nous avons clos le festival des parents avec une fête de la crèche.

Au programme, un moment de convivialité autour de victuailles amenées par chaque famille et achetées par la directrice. Les jeux extérieurs ont été mis en place pour les enfants, chaque enfant a pu être pris en photo avec les membres de sa famille qui l'accompagnaient. Un temps riche en partages.



La communication avec les familles

La communication entre la famille et les professionnels

Chaque jour, le personnel informe les parents en fin de journée de **la vie de leur enfant à la crèche** par le biais des **transmissions orales** (des auxiliaires, des éducatrices, du professionnel référent de l'enfant), **écrites** (fiches de rythme essentiellement pour les bébés) et **du cahier de l'enfant** qui fait la navette entre la maison et la crèche.

Cette année est en quelque sorte une année de transition avec le changement de gestionnaire au 1^{er} janvier 2022. Ce changement a mis en stand by certaines actions car il a fallu découvrir le fonctionnement de La maison bleue et apprendre à connaître tous les outils utilisés par notre nouveau gestionnaire. 2023 permettra de relancer toutes ces actions en directions des enfants et de leurs familles.



La communication entre la crèche et toutes les familles

Les panneaux d'information

La crèche est équipée de panneaux d'affichage en bois facilement reconnaissables par leur forme de maison. On trouve sur ces panneaux toutes **les informations utiles** pour les parents.

On y trouve notamment :

- Le règlement de fonctionnement
- Le projet éducatif
- Les menus de la semaine
- L'organigramme de la crèche
- L'équipe
- D'autres informations utiles

La crèche est aussi équipée d'une boîte à idées, où les parents peuvent déposer toutes propositions afin d'améliorer la vie de la crèche.



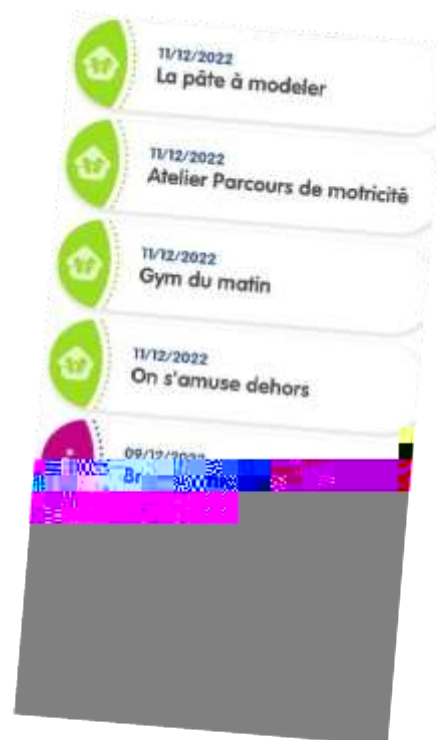
L'application A la crèche

L'application A la crèche : l'application mobile pour un échange facilité entre la crèche et les parents !

Grâce à cet outil développé par La Maison Bleue, les parents peuvent participer à la vie de la crèche en consultant des publications rédigées par la directrice, comme les **actualités de leur crèche** (annonces des événements : Festival des Parents, Café parents, animation d'atelier des enfants...), **des photos et vidéos des activités réalisées** pour les revivre avec leur enfant de retour à la maison !

La Maison Bleue y accompagne également les parents via la publication d'actualités pédagogiques.

Les parents y retrouvent les **coordonnées de la crèche**. En bref, un outil pratique pour des parents toujours plus informés !



La participation des familles

Le parent, premier éducateur de son enfant

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants, l’équipe s’appuie sur eux pour :

- **Transmettre** les informations qui aideront les adultes vers une meilleure connaissance et un meilleur accompagnement de leur enfant
- **Participer** à la vie de la crèche (accompagnement pour les sorties, animations diverses, festivités), les solliciter pour leurs compétences
- **Apporter** des suggestions sur l’organisation au quotidien, au cours de réunions organisées dans chaque service
- **Mettre en place** une co-organisation pour certaines activités : bibliothèque, ludothèque, etc.

Ce dialogue entre parents et professionnels nous permet d’avancer ensemble, d’affiner et d’adapter notre projet pédagogique et de réajuster si besoin nos pratiques.

La crèche : le soutien à la parentalité

Une demande **d’écoute et de reconnaissance** émane d’un certain nombre de parents, fondée sans doute sur le besoin de retrouver des points de repères, de redonner sens à la relation éducative, mais aussi sur la nécessité de recouvrer des capacités d’agir et d’être reconnus par l’institution dans une démarche participante.

Dans une logique d’appui, de soutien et de partage, nous proposons aux parents l’écoute bienveillante de l’équipe :

- Celle de la directrice au cours de rencontres informelles ou d’entretiens si besoin.
- Celle du référent santé et accueil inclusif qui, outre les consultations systématiques auxquelles les parents peuvent assister, pourra être sollicité pour des conseils.
- Celle des *auxiliaires, des éducatrices*, qui sont les premières dépositaires de la parole des parents.
- Celle du *psychologue**, qui se tient à la disposition des parents (sur demande) pour répondre à leur questionnement concernant leur enfant tant à la crèche qu’à la maison, à l’exercice de leur rôle de parents.
- Il peut également être à l’initiative de rencontres, quand un enfant nous interpelle ou quand l’équipe décèle un besoin, que ce soit pour l’enfant ou ses parents.

** En développant les rencontres avec les parents, le psychologue favorise l’expression des sentiments éprouvés liés à la naissance d’un enfant, à la séparation lors de l’entrée de l’enfant à la crèche ou autre, aux angoisses suscitées par l’enfant qui grandit (aussi lors de Café des parents). De plus, il aide les parents à établir un lien de confiance avec le personnel, évitant que l’enfant puisse être l’enjeu de conflits qui pourraient s’avérer préjudiciables à son développement.*





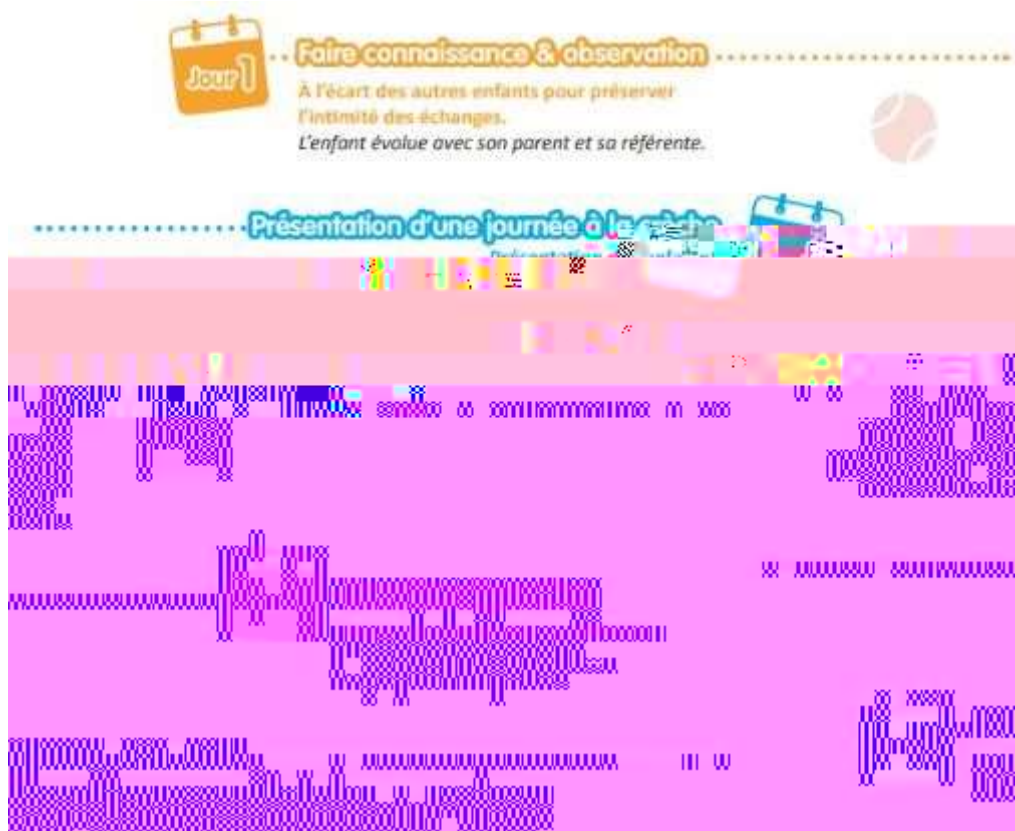
Volet enfant



L’accueil

La semaine d’accueil

La semaine d’accueil, c’est le temps nécessaire à l’enfant et sa famille pour faire connaissance, **échanger et créer des liens avec les professionnels**. Ce moment privilégié favorise le climat de confiance.



Chaque parent se présente auprès de **son professionnel référent** : c’est la/le professionnel(le) qui va favoriser la sécurité affective de l’enfant, la continuité dans la relation avec ses parents en privilégiant un accueil individualisé ; l’enfant sait sur qui il peut compter, il anticipe qui va s’occuper de lui en priorité.

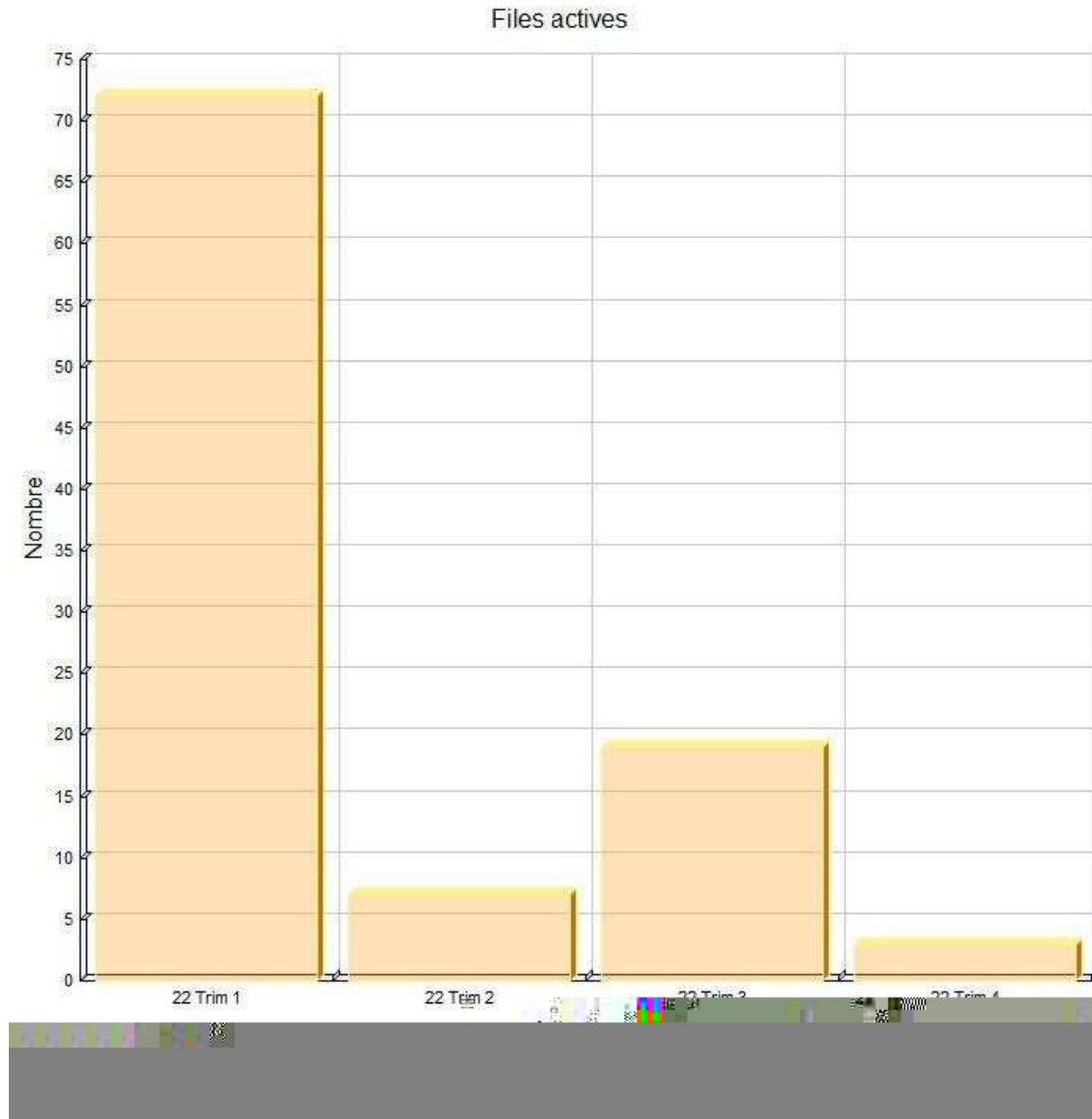
Le professionnel référent échange avec le parent sur **les habitudes de vie de son enfant** (tétée, repas, sommeil, jeu, etc.) afin d’essayer de s’adapter au maximum à ce qu’il connaît déjà.

Ainsi, durant les premières rencontres, la voix et les gestes du/de la référent(e) se mêlent à ceux du parent. Et ensemble, référent(e), parent et enfant, tissent un premier lien. Les renseignements portés sur la fiche des « **habitudes de vie** » permettent de :

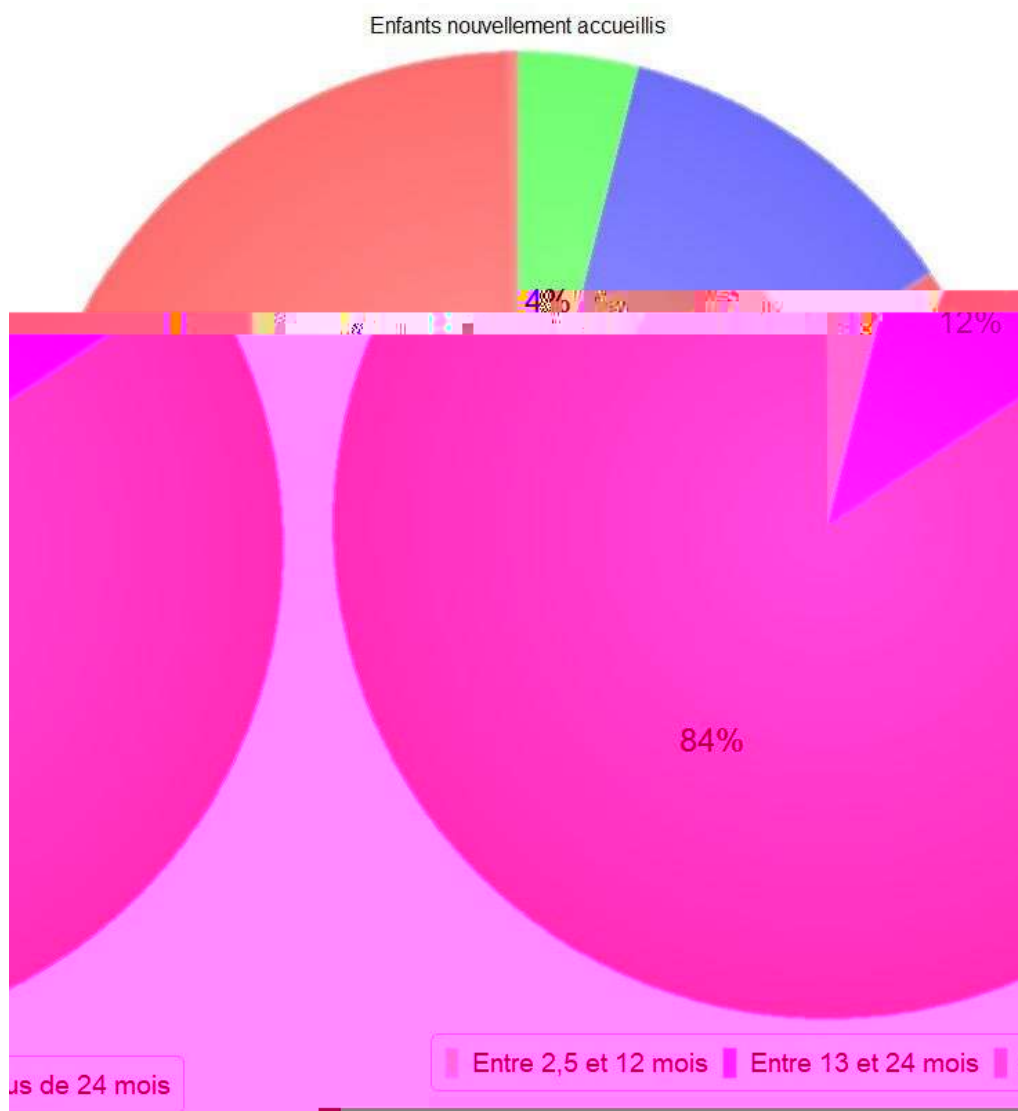
- Découvrir les habitudes et le rythme de vie de l’enfant
- Être à l’écoute des attentes affectives, éducatives et culturelles des parents
- Tracer les premiers temps du parcours de l’enfant en crèche



Nombre d'entrées par trimestre



Enfants accueillis par tranche d'âge au 31 décembre



Accueil des enfants en situation d’urgence

Cet accueil s’adresse à des parents qui, dans **des situations particulières et imprévues**, ne peuvent assurer provisoirement la garde de leur enfant : problème de santé, changement inopiné dans l’organisation du travail, problème de précarité psychosociale. Ces situations, qui compromettent la sécurité de l’enfant, rendent nécessaires **son accueil en urgence** dans l’intérêt de celui-ci et de ses parents.

Nous n’avons accueilli aucune famille en situation d’urgence en 2022. Cependant, nous avons accueilli 2 enfants par le biais du contrat relai avec la PMI (cf. ci-dessous).

Accueil des enfants en contrat relai

Les familles en difficultés sont orientées vers notre multi-accueil par une puéricultrice de PMI, souvent afin de permettre à l’enfant de sortir d’un contexte familial délicat, et de bénéficier de sociabilisation et de soutien à la parentalité.

Pendant 3 mois, renouvelable une fois, la prise en charge financière est assurée par le département.



Les dispositions mises en place pour l’enfant

Un accueil ouvert aux enfants porteurs de handicap et/ou à besoins spécifiques

L’accueil collectif est un moyen **d’accompagner des parents** et **de sociabiliser des enfants** se sentant isolés du fait d’un handicap ou d’une maladie. La vie de la crèche est alors orchestrée de façon à accueillir ces familles dans les meilleures conditions. Nous leur accordons une importance particulière, conscients que la crèche peut être une chance supplémentaire pour leur enfant de s’épanouir et de bien grandir.

Préalablement à l’accueil de ces enfants, La Maison Bleue dispose de :

- Une équipe



■ Le projet d'accueil individualisé (PAI) : permettre l'éveil de chacun

■ Un PAI est mis en place dès que l'accueil d'un enfant nécessite des aménagements spécifiques. Pour ces enfants, il est établi avec la famille et les professionnels qui accompagnent l'enfant au quotidien.

■ Il précise :

- ● Les signes ou symptômes à repérer
- ● Les mesures à prendre (réorganiser les espaces, faciliter l'intervention des différents services spécialisés, affecter du personnel supplémentaire, etc.)
- ● Les modalités d'intervention médicales, thérapeutiques
- ● Les régimes alimentaires, les dispenses d'activités, les aménagements d'horaires.
- ● Les partenaires engagés (équipes, spécialistes, etc.) et le rôle de chacun

■ Le **service Qualité** de La Maison Bleue met à disposition dans son fonds documentaire une fiche technique portant sur le PAI. Une fois remplie, elle est envoyée aux professionnels de santé et validée par le référent santé et accueil inclusif de crèche.

■ **Des réunions de concertation et de synthèse avec les intervenants spécialisés** (CMP, Centre de soins, Sessad, etc.) sont régulièrement organisées de manière à évaluer et à réajuster le PAI au regard de l'évolution de l'enfant.

■ Les dispositions mises en place pour le personnel

■ Un soutien pour le personnel de crèche

■ Des démarches ont été entreprises afin de favoriser l'accès et le maintien dans l'emploi des collaborateurs en situation de handicap, notamment :

- ● Accompagnements personnalisés à l'aide de Référents Handicap,
- ● Aménagements de nos structures, de nos organisations et du temps de travail
- ● Enseignement de la langue des Signes Française (LSF) dans nos crèches accueillant des collaborateurs sourds ou malentendants

■ Le handicap peut générer un sentiment d'impuissance et d'anxiété chez les professionnels. Nous tenons donc à les préparer psychologiquement pour qu'ils puissent accompagner l'enfant porteur de handicap avec professionnalisme.

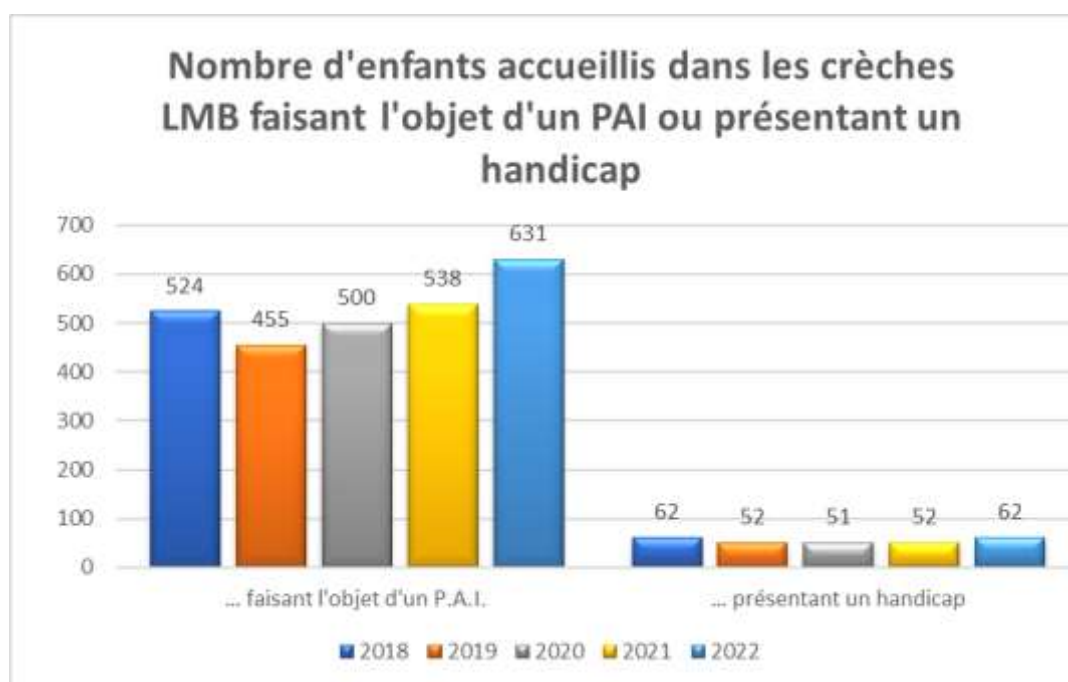
■ Le personnel de la crèche bénéficie

- ● D'une **formation adaptée**
- ● D'un **soutien personnalisé et continu** de la part de l'équipe d'encadrement et du psychologue de la crèche



- **Suivi du pôle qualité améliorant la prise en charge des enfants à besoins spécifiques**
- Le **service Qualité** de La Maison Bleue élabore chaque année une « **enquête PAI handicap** » qui recense
- les différents handicaps rencontrés dans l'ensemble de nos crèches : handicap moteur, sensoriel ou
- mental.
- **L'objectif** est de mieux suivre dans le temps les enfants porteurs de handicap et surtout mettre en place
- des mesures adaptées :
 - Le handicap nécessite-t-il un **aménagement spécifique** ?
 - Le handicap nécessite-t-il un **surcroît de personnel** ?

En 2022, nous avons comptabilisé parmi tous les enfants accueillis, 4 enfants faisant l'objet d'un PAI mais aucun enfant présentant un handicap.



La Maison Bleue s'engage pour une société plus inclusive

Nous nous engageons à travers des actions de sensibilisation et des partenariats avec des associations.



La Maison Bleue est l'un des partenaires officiels depuis 4 ans de La Nuit du handicap, nous participons à l'animation de l'événement en proposant des **activités ludiques et sensorielles autour d'un moment de partage et de sensibilisation.**



La Maison Bleue et **Autistes sans Frontières** agissent ensemble pour sensibiliser les équipes de crèches et les référents handicap aux **troubles du spectre de l'autisme (TSA)**. En 2021, La Maison Bleue finance **la scolarité dans un Atelier Bleu** pour un enfant autiste.



La Maison Bleue participe à la Recherche avec **SIBIUS** : des solutions E-santé & I.A. pour améliorer **la prise en charge des troubles neurocognitifs**. A ce jour, 4 crèches La Maison Bleue ont participé à des sessions d'exploration pour **détecter l'autisme précocement chez les enfants.**



La Maison Bleue a également participé en 2021 au DuoDay, journée dédiée à l'accueil de personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire pour faire découvrir son métier et l'entreprise



La Maison Bleue a participé en 2021 au course Odysee Paris. Cette course à lieu pour soutenir la lutte contre le cancer du sein. Nos collaborateurs, crèches et siège se sont mobilisés.



Le déroulement d'une journée

Les repères sont très importants pour le développement de l'enfant. Les horaires indiqués ci-dessous sont à titre indicatif et varient en fonction de la crèche. Ce planning est adaptable aux besoins de chaque famille.



Le temps d'accueil

La professionnelle d'ouverture a installé le lieu d'accueil et se rend disponible pour accueillir chaque enfant et son parent. Une professionnelle échange les informations avec le parent et une autre se tient au sol, auprès des enfants et limite ses déplacements afin de les sécuriser.



Le temps des activités et des ateliers

Les activités sont adaptées à l'âge de chaque enfant. Elles sont développées par le personnel de la crèche sous l'impulsion de l'Educatrice de Jeunes Enfants (EJE) et dans le respect du projet éducatif.

Chaque fois et quel que soit l'activité ou le moment, la professionnelle incite l'enfant à faire seul.



La vie dehors

Le jardin est un lieu de découvertes psychomotrices, d'observations, de récolte, de cueillette (feuilles, herbes, fleurs que l'enfant prend plaisir à offrir). A la crèche les Moussaillons, il y a un bel espace extérieur avec une cour intérieure, un espace avec de l'herbe et un préau. Nous profitons de l'extérieur pour y proposer les mêmes ateliers qu'à l'intérieur.



Le temps du repas

Le repas est attendu par tous, il rythme la vie de l'enfant à la crèche. Le bébé va boire son biberon de lait dans les bras de sa référente jusqu'à ce qu'il soit en capacité de se mettre et de se tenir assis tout seul et qu'il soit suffisamment autonome.

Afin de diminuer la frustration liée à l'attente, un tour de rôle (qui tient compte de son rythme naturel, de son appétit, de son heure d'arrivée) sera proposé à l'enfant dès que son repas se fera à heure fixe. Le tour de rôle n'est pas encore mis en place chez les Moussaillons, mais le repas se fait en fonction du rythme de chacun. Progressivement, il découvre la cuillère, patouille dans l'assiette, expérimente, se barbouille. Véritable moment de plaisir sous le regard de la professionnelle.

Il mange seul, jusqu'à ce qu'il soit en mesure de partager ce moment de plaisir privilégié avec un ou plusieurs enfants par la suite. Dans le groupe des grands, les Pirates, l'enfant prend son repas avec un plateau. Tous les aliments y sont déposés et il peut ainsi choisir dans quel ordre il veut manger les différents éléments de son repas (entrée/dessert, plat, fromage, pain).



Le temps des soins

Le repas terminé, la fatigue commence à se faire sentir. L'enfant est accompagné pour le déshabillage et le change si besoin. Les vêtements sont déposés dans une barquette avec le prénom et la photo de l'enfant, cela dans le but de favoriser son autonomie.



Le temps du sommeil

Chez les Bébés, les besoins de sommeil s'expriment tout au long de la journée. La référente sait identifier les signes de fatigue de l'enfant et accompagne individuellement l'endormissement de chaque enfant. Le temps de repos des Bébés est surveillé selon la procédure en vigueur et les passages des professionnels dans le dortoir toutes les 7 minutes sont tracés.

La présence des bébés dans l'espace de sommeil est matérialisée grâce à une photo placée sur le plan sur la porte de chaque chambre.

Chez les Moyens et les Grands, après le déjeuner, le sommeil est bienvenu. Le repas se fait en deux services, cela permet un coucher échelonné pour les enfants.

En retournant dans la salle de vie, les enfants se déshabillent et déposent leurs vêtements dans leur barquette avec leur photo. La professionnelle est présente pour les accompagner et favorise leur autonomie.

Dans la chambre, chaque professionnelle raconte des histoires à son groupe de 8 enfants maximum. Chacun regagne son lit avec « doudou » et/ou tétine, etc. Certains enfants sont déjà allés déposer leur doudou dans leur lit avant le repas, s'ils le souhaitent. Ils sont donc contents de le retrouver. La professionnelle respecte le rituel d'endormissement de chacun.

Le réveil s'effectue tout aussi progressivement, il s'étale dans le temps. L'enfant qui se réveille peut sortir de son lit et du dortoir accompagné par la professionnelle qui assure la surveillance de l'espace de sommeil et regagner la salle où il trouvera une ambiance agréable et des jeux calmes.

Au lever, ont lieu le temps des changes de la couche et habillage, autant de moments privilégiés qui font la transition avec l'après-midi.



Le temps des retrouvailles

La majorité des départs s'échelonnent à partir de 16h30. Certains enfants partent en début d'après-midi, d'autres en milieu d'après-midi, mais la majorité des enfants partent entre 16h30 et 17h30. L'enfant se repère dans le temps grâce au déroulé de journée et identifie ainsi « l'heure » d'arrivée de son parent.

Moment heureux des retrouvailles, souvent l'enfant tient à terminer son jeu ou à le partager avec ses parents.



L'éveil des enfants

Au-delà d'un aménagement favorisant le jeu autonome, les différentes activités d'éveil sont proposées pour répondre aux besoins et aux rythmes de l'enfant selon son âge et ses envies. L'enfant est libre d'y participer, sous le regard des professionnels qui l'aident à se poser tout en encourageant et en soutenant ses expériences et ses découvertes.

Les 5 clés

L'innovation fait partie des valeurs de La Maison Bleue. C'est pourquoi notre trousseau de « clés », activités pédagogiques innovantes qui favorisent l'éveil des enfants, a été pensé par les professionnels de nos crèches.

Toutes ces activités permettent aux tous petits de devenir acteurs de leur journée :



La clé « Communication et langage »



Cette clé souligne l'importance de la communication chez les jeunes enfants et a pour objectif de :

- Donner la parole aux enfants
- Favoriser l'apprentissage du langage
- Créer un lien de proximité avec les adultes

Parmi les activités phares de cette clé, il y a la communication gestuelle mise en place par le biais d'une information d'un membre du personnel, animatrice de « signe avec bébés » à ses collègues. Certains membres du personnel avaient également suivi une formation avec l'institut Frimouss'signes en 2015.

Activité « signes avec bébés »

Inspirée de la langue des signes, cette approche permet aux enfants de mieux communiquer avec les adultes avant l'apparition de ses premiers mots. Il peut ainsi mieux interagir avec les professionnels pour se faire comprendre en apprenant des gestes pour certains mots.

Chaque matin, un temps est dédié aux signes chez les plus grands, et des chansons sont signées par le personnel. Le but est de signer certains mots dans le quotidien, notamment dans la section des bébés, afin de leur apporter un moyen de communiquer.



La clé « Eveil artistique et culturel »



Elle permet de développer l'imaginaire du jeune enfant à travers les histoires racontées, les activités ludiques et créatives comme la peinture, l'éveil musical, les comptines, etc.

Activité Kamishibai : un petit théâtre de bois originaire du Japon dans lequel sont insérés des planches qui illustrent des histoires courtes. Cette activité favorise l'apprentissage du langage et développe l'imaginaire. Un membre du personnel fabrique les histoires à partir de livres existants à la crèche et appréciés des enfants.



Les enfants affectionnent le kamishibai

Eveil musical :

Sensible au rythme, l’enfant apprend à développer son écoute, sa mémoire, mais aussi son imagination et son attention, grâce à des chansons et des comptines. Il découvre également les instruments de musique selon les animations proposées. A la crèche, nous écoutons des musiques de tout horizon (musique celtique, sonorités africaines, gospel, etc...). Cela permet d’ouvrir l’enfant sur d’autres cultures. Des ateliers d’éveil musical sont également proposés aux enfants pour qu’ils puissent manipuler des instruments. Une maman nous a amené un ukulélé et un petit piano qu’elle n’utilisait plus.

La peinture :

Des activités de peinture sur chevalet, au sol, sur table ou sur vitres, avec les mains ou les doigts, des bouchons ou des pinceaux, les enfants découvrent la matière et le plaisir de laisser une trace.

Peinture sur support vertical pour les enfants scolarisés présents le



Peinture au doigt



Découverte de la peinture pour Coraline



La clé « Eveil sensoriel et corporel »

Cette clé propose un ensemble d’activités autour du bien-être de l’enfant.

L’éveil des sens :

Nous avons créé une salle multisensorielle qui est encore en cours de finitions. Nos ateliers multisensoriels ont pour vocation d’offrir du bien-être aux enfants, tout en favorisant l’éveil de leurs sens le temps d’une pause relaxante. Cette salle est un réel atout chez les moussaillons, car elle est un lieu d’apaisement et de sérénité.



L’éveil du goût :

Pour que les enfants s’initient à l’éveil du goût et à l’apprentissage des bonnes habitudes alimentaires dès le plus jeune âge, pour chaque anniversaire un atelier pâtisserie est organisé, cela permet de découvrir les ingrédients (texture, couleur, goût, odeur...), utiliser des ustensiles de cuisine et apprendre leur nom et partager ensemble un moment de convivialité.



Chaque année, à la période des fêtes de fin d'année, nous participons à une tradition très présente en Moselle, la confection des Bredele avec les odeurs de cannelle, de pain d'épices et de cuisson dans toute la crèche. Cela ravit les petits et les grands, car les biscuits sont dégustés par les enfants, leurs familles et le personnel à l'occasion de la fête de fin d'année.



La clé « Pédagogie verte »

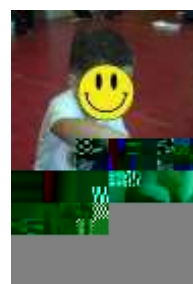
Elle accompagne l'enfant dans la découverte de la nature et de l'environnement en le rendant acteur de ses apprentissages.



Activité Jardin et Potager :

A travers la mise en place de différents ateliers en lien avec la nature, les enfants sollicitent leurs 5 sens au fil des saisons. L'atelier Potager sensibilise le tout petit à la nature, il va pouvoir toucher et manipuler la terre, expérimenter et prendre du plaisir.



Il existe également des activités en lien avec le **recyclage** permettant la création de jeux / jouets à partir d'objets du quotidien, recyclés.



Les ateliers d'expression et de créativité	Atelier : manipulation de gelée colorée	
Les projets innovants	Paul, Simon et Milann profitent de la pataugeoire	



Les fêtes et les animations

Les anniversaires

Lors de chaque anniversaire, l'enfant peut préparer son gâteau avec les autres enfants lors d'un atelier pâtisserie. Parfois, un membre de la famille participe à cet atelier, ici Simon avec son grand frère Evan et leur mamie.



Les animations au fil des mois

Janvier à décembre

En 2022, nous avons lancé une grande action de recyclage et de solidarité.



Les bouchons de l'espoir 57

Toute l'année nous proposons aux familles de nous déposer les bouchons en plastique, liège, etc.... afin de les donner à l'association « les bouchons de l'espoir 57 ». Cette association revend ces bouchons pour récolter des fonds afin d'organiser des actions en faveur des enfants hospitalisés (achats de jouets pour les enfants, de draps pour un accueil plus chaleureux dans les services pédiatriques des hôpitaux, animations dans les services des hôpitaux...). A l'issue de l'année 2022, voici le résultat :

Une nouvelle fois une très belle contribution de La Crèche Les Moussaillons de Clouange merci et Bravo



26

2 commentaires • 3 partages



Février

Les ateliers type Montessori Au mois de février, nous avons acté de proposer au moins trois fois par semaine les ateliers type Montessori au groupe des moyens grands. Ce sont des plateaux que nous avons créés avec du matériel de récupération afin de permettre aux enfants de travailler leur motricité fine, les couleurs, les formes, le transvasements, etc...



Mars

Le 1er mars : Mardi gras Carnaval : Lors de mardi gras, nous proposons aux enfants de se déguiser et nous proposons un temps de danse en parallèle d'autres ateliers. Les enfants qui n'en ont pas envie ne se déguisent pas.



Avril

L'itinérance ludique : Au courant du mois d'avril et mai, nous avons testé, sous l'impulsion d'une professionnelle, l'itinérance ludique. Les portes entre différentes salles étaient ouvertes afin que les enfants puissent aller et venir dans tous les espaces de manière autonome. Ce projet est en suspens depuis le départ de cette personne, mais 2023 sera l'occasion de le remettre en place de manière pérenne.

Atelier pâte à modeler dans une pièce



Les Grands retournent dans l'espace des plus petits



D'autres jouent à la balle dans le couloir



Mai

Les beaux jours reviennent

Quand les beaux jours reviennent, nous en profitons pour prendre nos repas et goûters en extérieur.



On profite aussi de l'extérieur pour faire nos ateliers



Juin

Fête de la musique

Cet évènement nous permet d'aborder la musique de manière très large : découvertes d'instruments, de sons différents, de cultures musicales différentes.

Alors on danse...

On découvre de nouveaux instruments



Juillet

Le 6 juillet : la fête des familles

Apéro famille dans le jardin de la crèche Les familles ont été invitées à participer à un temps convivial avec leur enfant. Les jeux extérieurs étaient à disposition. Les échanges étaient nombreux entre parents et membres de l'équipe autour de quoi se restaurer. Chaque famille a pu se faire prendre en photo pour un petit souvenir.



Septembre

Projet des Mini-mondes De septembre 2022 à juin 2023, nous faisons le tour du monde avec les enfants. Abonné à la revue « les mini-mondes », chaque mois, un autre pays est visité. Pour découvrir chaque pays, nous proposons des musiques, activités, recettes de cuisine. Celles-ci sont présentées aux parents



Octobre/Novembre

Octobre rose : Collecte pour lutter contre le cancer du sein

Collecte pour la lutte contre le cancer du sein Durant tout le mois d'octobre, les moussaillons collectent des soutien-gorge dans le but les donner à l'association "donnetonsoutif », par le biais d'une sage-femme de Rombas afin de récolter des fonds pour la lutte contre le cancer du sein. Les enfants ont peint la boîte de collecte et les parents sont sollicités pour cette action.

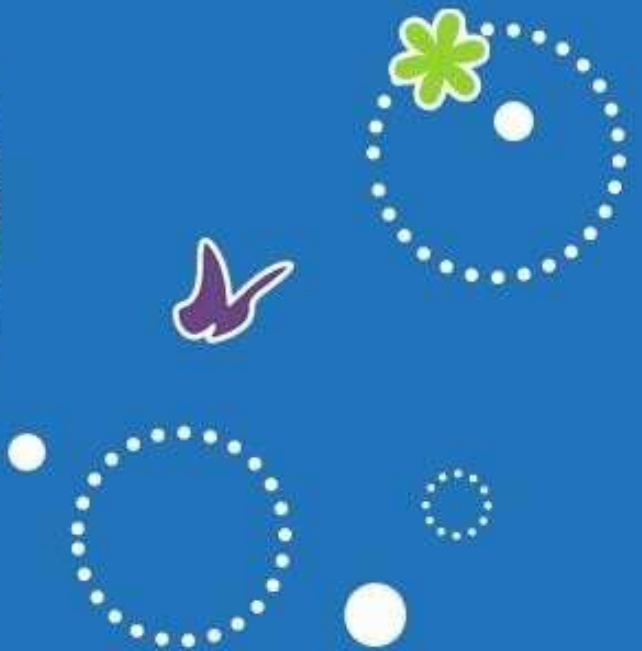


Décembre

Le 15 décembre : Le goûter de fin d'année

Le 15 décembre, les familles ont été invitées à partager un goûter pour clôturer l'année. Un stand photo a été proposé, et toutes les familles se sont fait prendre en photo. Pendant 1h30 nous avons partagé des gourmandises, certaines préparées par les familles. Pour se dire aurevoir, une histoire avec un Kamishibaï géant a été racontée aux familles. Le support a été fabriqué par l'équipe. Un moment que tous ont apprécié, petits et grands.





Volet travail institutionnel



Les réunions d'équipe

- **Les réunions institutionnelles** sont organisées entre 18h30 et 20h avec l'équipe globale une fois par mois.
- **Les réunions pédagogiques** seront organisées une fois par trimestre avec l'équipe globale de 18h30 à 20h.

Les journées pédagogiques

Dates	22/08/2022 et 08/11/2022
Programme	<p>22/08/2022 :</p> <p>La période de familiarisation Les trois repères : l'espace, le temps, la personne Règles HACCP en cuisine Travail en équipe Projets pour l'année à venir</p> <p>8/11/2022 :</p> <p>Le portage en écharpe L'accueil des stagiaires L'analyse de situations</p>



Les partenaires pédagogiques

Avec la médiathèque d’Amnéville

Un partenariat est en cours de construction avec la médiathèque d’Amnéville afin d’emprunter des livres, cd et divers supports une fois par mois. La convention est sur le point d’être signée afin de lancer cette nouvelle action au plus tard en janvier 2023.

Avec le RPE (relai petite enfance de la CCPOM)

Le multi-accueil Les Moussaillons met ses locaux à disposition de l’animatrice du relai et des assistantes maternelles qui le fréquentent. Elles peuvent ainsi profiter des installations de la crèche que les assistantes maternelles ne disposent pas à leur domicile. Ainsi ce public et les enfants qu’elles accueillent peuvent profiter de la pataugeoire, de la salle de motricité ou d’un espace avec des tables pour des ateliers manuels.

En contrepartie, les enfants de la crèche peuvent participer avec une professionnelle de l’équipe à certaines des activités proposées par le RPE, notamment quand il y a un intervenant (conteuse par exemple).

Avec les acteurs sociaux et médicaux

Avec la PMI de Rombas : la puéricultrice de la PMI nous appelle quand elle a des familles dont l’enfant aurait besoin de fréquenter la collectivité.



Le rôle du référent santé et accueil inclusif et du psychologue

Le Référent Santé et Accueil Inclusif

La fonction de référent "Santé et Accueil inclusif" est exercée par une personne titulaire du diplôme d'Etat d'infirmier.

Son temps d'intervention annuel est de 30h.

Le référent "Santé et Accueil inclusif" travaille en collaboration avec les professionnels de l'établissement, les professionnels du service départemental de la Protection Maternelle et Infantile et autres acteurs locaux en matière de santé, de prévention et de handicap. Il peut, avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux de l'enfant, consulter le médecin traitant de celui-ci.

Les missions du référent "Santé et Accueil inclusif" sont les suivantes :

- **Informer**, sensibiliser et conseiller la direction et l'équipe de l'établissement en matière de santé
- du jeune enfant et d'accueil inclusif des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques ou atteints de maladie chronique ;
-
- **Présenter** et expliquer aux professionnels chargés de l'encadrement des enfants les protocoles de soins ;
-
- **Apporter** son concours pour la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins dans l'établissement ou le service ;
-
- **Veiller** à la mise en place de toutes mesures nécessaires à l'accueil inclusif des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques, vivant avec une affection chronique, ou présentant tout problème de santé nécessitant un traitement ou une attention particulière ;
-
- **Aider** et accompagner l'équipe de l'établissement dans la compréhension et la mise en œuvre d'un projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant de l'enfant en accord avec sa famille, pour un enfant dont l'état de santé le nécessite ;
-
- **Assurer** des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, notamment en matière de recommandations nutritionnelles, d'activités physiques, de sommeil, d'exposition aux écrans et de santé environnementale et veiller à ce que les titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux puissent être associés à ces actions ;
-
- **Contribuer**, dans le cadre du dispositif départemental de traitement des informations préoccupantes mentionné à l'article L. 226-3 du code de l'action sociale et des familles, en



- coordination le responsable de l'établissement, au repérage des enfants en danger ou en risque de l'être et à l'information de la direction et des professionnels sur les conduites à tenir dans ces situations ;
-
- **Contribuer**, en concertation avec le responsable de la structure, à l'établissement des protocoles annexés au règlement de fonctionnement et veiller à leur bonne compréhension par l'équipe ;
-
- **Procéder**, lorsqu'il l'estime nécessaire pour l'exercice de ses missions et avec l'accord des titulaires de l'autorité parentale ou représentants légaux, à son initiative ou à la demande du responsable de l'établissement, à un examen de l'enfant afin d'envisager si nécessaire une orientation médicale ;
-
- **Délivrer**, lorsqu'il est médecin, le certificat médical attestant de l'absence pour l'enfant de toute contre-indication à l'accueil en collectivité.

Les jours et heures de présence et de disponibilité du référent "Santé et Accueil inclusif" sont communiqués aux parents via le tableau d'affichage. »

Collaboration avec la psychologue

La psychologue est présente 3 heures par mois. Elle organise son travail à partir de la feuille de route établie avec l'équipe de direction :

- A son arrivée, elle échange avec la directrice ou l'adjointe sur les questionnements de l'équipe
- Temps d'observation en section (observation d'un enfant, observation des interactions professionnelle/enfant)
- A la demande du professionnel, elle peut la rencontrer autour de l'accompagnement d'un enfant dont elle est référente.
- Elle rencontre les parents à leur demande
- Elle participe à tout travail de réflexion sur les projets, les orientations et les questionnements
- Elle participe tous les deux mois aux réunions d'équipes. Elles peuvent si nécessaire concerner toute l'équipe de la section. Le relais est alors pris par les autres membres de l'équipe de direction élargie



La supervision des crèches

Réunion mensuelle de secteur

Elles sont organisées une fois par mois et animées par **la/le responsable de secteur de La Maison Bleue** avec les directrices d’un même secteur. Elles ont pour objet de travailler **la cohérence de gestion des crèches** de l’entreprise et de certaines pratiques s’inscrivant dans la pédagogie de La Maison Bleue. C’est aussi une réunion d’information pour les directrices et **un temps de partage** et réflexion sur les différents aspects du travail en crèche.

Ces réunions sont également l’occasion de faire intervenir des interlocuteurs du siège, afin de **partager les expériences terrains**.

Suivi et accompagnement du pôle pédagogique

Ce suivi consiste en une **analyse et une synthèse de la situation** par le biais d’un audit programmé. Cet audit est réalisé par la référente pédagogique (de formation infirmière puéricultrice) et en lien avec la directrice et les équipes. Il est suivi d’un **bilan des préconisations** et d’un **plan d’actions pédagogiques**.



L'analyse des pratiques professionnelles

Conformément à l'article R2324-37 du Code de la Santé Publique, des temps d'analyse de pratiques professionnelles sont organisés pour les membres de l'équipe de l'établissement chargés de l'encadrement des enfants.

Chaque professionnel bénéficie d'un minimum de six heures annuelles dont deux heures par quadrimestre.

Les séances d'analyse de pratiques professionnelles se déroulent en-dehors de la présence des enfants. Elles rassemblent un maximum de quinze professionnels.

Ces séances sont animées par un psychologue.

En 2022, ces temps d'analyse de pratiques n'ont pas été mises en place. Elles le seront en 2023, selon l'exigence du nouveau décret.





Volet objectifs



Les objectifs 2023

L'accompagnement des enfants au multi-accueil doit être avant tout pensé en fonction du développement de l'enfant, de ses besoins. Le principal objectif est de l'aider à grandir, en fonction de son propre rythme et non d'objectifs préalablement définis.

L'écriture de ce rapport d'activité nous ouvre la porte à la construction de nouveaux projets qui vont nous permettre de consolider cet objectif de bienveillance et d'empathie, à savoir :

- L'ouverture sur le monde
- L'autonomie de l'enfant
- Le bien-être de l'enfant





Volet sécurité, qualité et développement durable



Les travaux et la sécurité

Maintenance

Date	Société	Nature des travaux effectués
Juillet 2022	CCPOM	Installation d'un adoucisseur
23/05/2022	Eco Energy	Installation de 5 prises électriques pour respect des règles de sécurité Changement interrupteur
2/02/2022 06/04/2022	JPA Menuiserie	Réparation de menuiserie
11/04/2022	RMPRO	Réparation de chasse d'eau
08/2022	Euronet	Nettoyage des sols et des vitres
22/06/2022	Pompiers	Nid de guêpe
23/09/2022	Jpa Menuiserie	Réparation poignée de porte Remplacement anti-pince doigts Réparation anti-pince doigts
Octobre 2022	Vert paysage	Tonte et entretien extérieur
8/11/2022	Eco sécurité incendie	Vérification incendie
30/05/2022	Bureau Veritas	Vérification électriques
29/09/2022	Abioxir	Vérification présences rongeurs
17/12/2022	SCHAFF	Entretien Climatisation
9/12/2022	MERIEUX Nutrisciences	Analyse alimentaire annuelle

Sécurité incendie

L'équipe est formée chaque année, à la sécurité incendie par le prestataire retenu par La Maison Bleue, Eco Sécurité Incendie. A l'occasion de cette formation, le protocole d'évacuation est établi et reporté sur la trame fournie à cet effet dans le book qualité.

La connaissance et le respect de ce protocole d'évacuation sont évalués chaque année lors d'exercices d'évacuation incendie. Ces derniers donnent lieu à un bilan d'exercice d'évacuation incendie complété par la directrice et une information des parents.

Les actions correctrices identifiées par la directrice au cours de ces exercices sont reportées dans le plan d'actions de la crèche.



La maintenance des équipements de sécurité incendie est effectuée annuellement par le prestataire.

A la crèche Les Moussaillons les exercices d'évacuation ont eu lieu le 03/05/2022 et le 27/12/2022. Le registre de sécurité a été mis à jour suite à ces exercices.

Plan de mise en sûreté

Dans le contexte de maintien du plan Vigipirate, et conformément à la circulaire ministérielle du 17 août 2016, relative à la préparation aux situations d'urgence particulière pouvant toucher la sécurité des établissements d'accueil du jeune enfant, notre établissement a mis en place un Plan de Mise en Sûreté, qui vise à analyser les risques auxquels il est exposé et à déterminer les mesures nécessaires pour assurer la mise en sûreté des enfants et des personnels.

Ce plan fait l'objet d'un exercice annuel spécifique permettant de tester et de valider le dispositif qui a eu lieu le 7 octobre 2022.

Plan canicule

Afin de prévenir les conséquences liées à un épisode de canicule sur la santé des enfants, un plan d'évaluation des moyens de lutte contre les fortes températures est mis en place dans l'établissement et fait l'objet d'un rappel annuel auprès de l'équipe. Les recommandations complémentaires en matière d'aération, de ventilation et de climatisation en période d'épidémie de Covid-19, élaborées par le Ministère des Solidarités et de la Santé, y ont été intégrées.



Qualité de l'air intérieur

Conformément à la réglementation applicable à la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les lieux accueillant des enfants, notre établissement :

- Réalise tous les ans une auto-évaluation, afin d'engager une démarche pro-active et coordonnée d'amélioration de la qualité de l'air intérieur (« Guide complet QAI web »).
- Affiche le document reproduit ci-contre (« Dans cet établissement, on agit collectivement pour la qualité de l'air intérieur »)
- Réalise, tous les 7 ans, une évaluation des moyens d'aération et de ventilation, afin de pouvoir établir s'ils sont présents ou non dans le bâtiment et juger de leur état de fonctionnement.



La qualité et la satisfaction client

La démarche qualité

La Qualité est une démarche globale de La Maison Bleue qui vise à :

- **Écouter les attentes des clients**, pour proposer les services les mieux adaptés aux besoins
- **S'organiser** pour satisfaire les attentes de nos clients
- S'engager dans le cycle vertueux de **l'amélioration continue**

Le cycle vertueux pour toujours progresser ensemble

La Direction Petite Enfance et Qualité pilote, avec l'ensemble des collaborateurs du Siège et des crèches :

- La mise à disposition à tous **d'une base documentaire actualisée et répondant aux besoins**
- La **mesure de la qualité de service**, opérationnelle et pédagogique
- La **satisfaction client**
- Les **plans d'amélioration**

Au sein de chaque crèche, les directeurs s'engagent à :

- La mise en œuvre du **socle pédagogique** et le respect des **procédures de gestion** de l'établissement
- La mesure de la qualité du service via les **auto-évaluations pédagogiques et opérationnelles**
- L'accueil, l'écoute et la **satisfaction des clients** (familles et réservataires)



Les ressources documentaires « qualité »

Pour soutenir le Siègè et les crèches dans l’accomplissement des missions au quotidien, nous mettons à disposition de tous des ressources documentaires qui :

- Répondre aux attentes des partenaires et des clients
- Accompagner, motiver et font monter en compétences les équipes
- Garantissent un niveau élevé d’efficacité de gestion de la qualité
- Répondent à nos engagements de Certification « Petite Enfance » Bureau Veritas

Les ressources documentaires mis à votre disposition pour vous accompagner (ressources accessibles en ligne)



→ nos standards et bonnes pratiques pour répondre aux questions du quotidien

→ nos process et outils pour organiser le fonctionnement



Référentiel Pédagogique

Référentiel Pédagogique :

- 8 dossiers thématiques
- 204 fiches pédagogiques



Classeur Qualité

Classeur Qualité :

- 12 dossiers thématiques
- + de 700 outils & fiches process



Plan de Maîtrise Sanitaire

Plan de Maîtrise Sanitaire :

- 5 fichiers techniques selon le type de restauration
- + de 60 outils & fiches process



Base de données IT-LMB-Partitio



Les audits et la mesure de la qualité de service

Dans le cadre de sa démarche d'amélioration continue, La Maison Bleue s'est dotée **d'outils et de moyens de mesurer la qualité d'accueil** délivré dans les crèches.

Les directeurs de crèche sont **les 1^{ers} acteurs de la qualité de service** au sein de la structure.

À ce titre, ils :

- **Mettent en place et évaluent la qualité :**
 - Du déploiement de notre offre pédagogique
 - De tous les aspects opérationnels et de gestion quotidienne
- Déterminent les **plans d'actions et d'amélioration**, pour plus de réactivité et efficacité

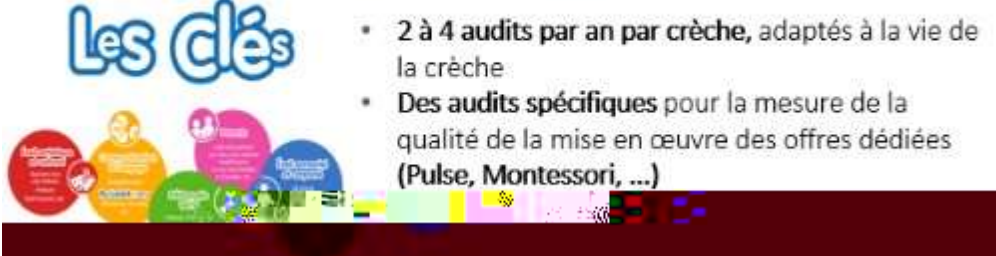
Ils sont accompagnés et soutenus dans la démarche par **le Responsable d'Exploitation de Secteur et la Référente Pédagogique** dans :

- **L'évaluation de la qualité** (suivi des auto-évaluations et audits)
- La mise en place et le suivi des **plans d'action et d'amélioration**

Les audits pédagogiques

Les clés

- 2 à 4 audits par an par crèche, adaptés à la vie de la crèche
- Des audits spécifiques pour la mesure de la qualité de la mise en œuvre des offres dédiées (Pulse, Montessori, ...)



Les audits qualité mensuels

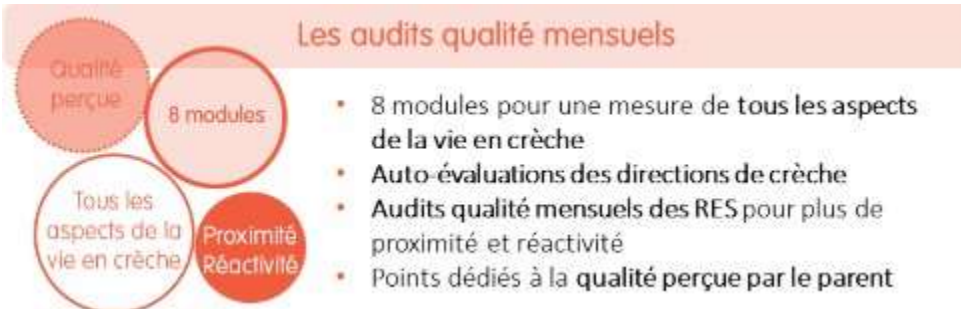
Qualité perçue

8 modules

Tous les aspects de la vie en crèche

Proximité Réactivité

- 8 modules pour une mesure de tous les aspects de la vie en crèche
- Auto-évaluations des directions de crèche
- Audits qualité mensuels des RES pour plus de proximité et réactivité
- Points dédiés à la qualité perçue par le parent



Une réunion de pilotage trimestrielle - sur la qualité opérationnelle et la qualité pédagogique - est organisée **avec les Directeurs Régionaux**.

Ce pilotage de proximité permet une meilleure implication des crèches et une meilleure **réactivité**.



L'enquête de satisfaction Parents et le suivi de la recommandation

La satisfaction des parents **est au cœur de nos préoccupations** : nous les questionnons tous les ans sur :

- Leur satisfaction quant aux conditions d'accueil réservé à leur enfant,
- La perception de notre offre pédagogique,
- Leur niveau de recommandation de nos crèches.

L'enquête de satisfaction et les enquêtes sur le niveau de recommandation sont essentielles dans notre démarche de :

- Écoute et prise en considération des besoins des familles,
- Amélioration continue de notre offre et de notre qualité d'accueil,
- Valorisation de l'engagement des équipes.

- 100% des parents considèrent que leur enfant est heureux d'aller à la crèche *
- Plus de 9 parents sur 10 sont globalement satisfaits de l'accueil de leur enfant à la crèche *

A la crèche « Les Moussaillons », les résultats du questionnaire de satisfaction 2022 sont les suivants :

100 % des parents satisfaits et très satisfaits de la gestion de la crèche

43 familles répondantes

Les résultats des enquêtes de satisfaction sont :

- **Présentés aux parents** à l'occasion d'un café / goûter parents, et sont l'occasion d'échanges avec les familles
- Font l'objet **d'un plan d'amélioration continue** au niveau du Groupe



La certification « VeriSelect Petite Enfance » avec Bureau Veritas

“ La Certification : la reconnaissance externe de notre expertise métier et de l'amélioration continue de nos pratiques

La Maison Bleue s'engage dans une démarche de certification de services avec Bureau Veritas, afin de :

- Répondre aux **exigences de qualité** de service de la part des **réservataires** (Clients Grands Comptes et Collectivités)
- Apporter des **preuves additionnelles** de la qualité de l'accueil aux familles

Un référentiel Métier expert et neutre

VeriSelect Petite Enfance est le seul référentiel fondé sur :

- l'expertise métier Petite Enfance
- l'amélioration continue des pratiques

VeriSelect Petite Enfance est validé par :

- La FFEC
- les associations représentatives des Professionnels et des Familles
- Le COFRAC

Une réponse aux attentes clients

- Définition des fondamentaux de la qualité de l'offre Petite Enfance en France
- Clarification, meilleure visibilité et valorisation de la qualité de l'offre Petite Enfance auprès des familles

Les 6 axes d'évaluation du Référentiel pour :

- La valorisation de tous les aspects des métiers en crèche
- Une évaluation Siège & crèches
- Plus de 150 points de contrôle

Les Enfants
Un accueil bienveillant pour favoriser l'éveil et le développement du jeune enfant, dans le respect de son rythme et de ses émotions, et encadré par des pratiques professionnelles

Les Familles
Une relation de confiance avec les Familles et un accompagnement à la parentalité

La Gestion
Une gestion efficace et un pilotage par la qualité de l'établissement d'accueil pour une évolution pertinente

Les Professionnels
Des professionnels qualifiés, formés et accompagnés dans leurs pratiques

Les Locaux
Des locaux spécifiquement pensés, aménagés et équipés pour le meilleur accueil des publics

La restauration
Un projet de restauration pour la qualité et l'hygiène alimentaire

Le Siège et les 1^{ères} crèches sont certifiés en 2022... pour une extension progressive de la démarche à un nombre croissant de crèches.



La démarche développement durable

L'enfant au cœur de nos attentions

Les enfants sont notre raison d'être et nous avons une responsabilité envers eux pour leur garantir bien-être et épanouissement. Au cœur de nos préoccupations, ils sont le moteur de nos actions.

Voilà pourquoi nous agissons avec audace et enthousiasme sur la qualité de leur accueil en crèche, sur leur environnement et les personnes qui leur sont proches.

Notre démarche, **Smile4Children** se concentre sur quatre domaines d'intervention pour lesquels nous prenons quatre engagements.

Prendre soin des collaborateurs

- Valoriser la formation continue et la montée en compétences
- Contribuer au bien-être des collaborateurs (qualité de vie au travail, projet Zen, etc.)
- Encourager la mobilité et l'évolution professionnelle
- Accompagner des collaborateurs en situation de handicap

Favoriser l'épanouissement des enfants et des familles

- Accueillir chaque enfant dans sa singularité (handicap et diversité dans les crèches)
- Contribuer à la conciliation vie personnelle-vie professionnelle
- Garantir la sérénité des parents et accompagner à la parentalité
- Offrir à chaque enfant éveil, sécurité et bien-être

Préserver l'environnement

- Veiller aux ressources naturelles (eau, Bionettoyage, énergie, gaspillage)
- Optimiser la gestion des déchets et encourager le recyclage
- Réduire notre empreinte (construction durable, bruits, approvisionnement des crèches, etc.)
- Sensibiliser les collaborateurs aux égo-gestes

S'impliquer pour des territoires solidaires

- Promouvoir les achats durables (bois issu de forêts éco-gérées, made in France, produits bio) et de la biodiversité
- Participer à la vie du territoire (activités locales, producteurs locaux)
- Contribuer à l'économie locale : Esat, réinsertion professionnelle
- S'engager pour plus de Solidarité et de cohésion sociale



Le respect des 3 piliers du développement durable :



Le rapport RSE

Depuis 2018, La Maison Bleue a formalisé sa démarche RSE, Smile4Children qu'elle a concrétisé en publiant 1^{er} rapport RSE dès 2019 et en affirmant ses engagements dans une charte éco-responsable afin de garantir un socle commun pour l'ensemble de nos crèches.



Des équipements fabriqués en France

Dans le cadre de notre projet éducatif, nous avons opté pour des bâtiments construits et aménagés aux normes HQE (haute qualité environnementale) et BBC (bâtiment de basse consommation énergétique) mais nous **faisons aussi le choix d'équiper nos crèches en bois « made in France » provenant de forêts éco-gérées et durables.**

Aux Moussaillons, nous essayons de participer activement à certaines actions pour l'environnement :

Les bouchons de l'espoir 57

Le Multi-accueil Les Moussaillons s'engage auprès de l'association locale « **Les bouchons de l'espoir 57** », qui récolte des bouchons en plastique pour les revendre et obtenir des fonds. Ces fonds sont utilisés dans le but de contribuer à la guérison des jeunes patients des hôpitaux, en optimisant leurs conditions d'accueil en milieu hospitalier et en soutenant la recherche. Cette association a aussi pour but de sensibiliser les personnes valides et en bonne santé au don de sang, de plasma, de plaquettes et au don de moëlle osseuse. Enfin elle organise des manifestations afin d'offrir des jouets, des animations, des sorties thérapeutiques et des rêves aux enfants gravement malades.



Le tri sélectif :

Chez les moussaillons, nous participons de manière active au tri sélectif :

- Cartons, emballages
- Verres
- Déchets alimentaires : donnés à deux membres du personnel pour les poules.
- Les palettes de livraison (non Europe) sont données à un artisan qui les recycle en objet de décoration.

Activités autour du recyclage :

Nous réutilisons des matières recyclables pour proposer des activités aux enfants :

- Plateaux type Montessori réalisés avec des matériaux de récupération
- Bouteilles sensorielles
- Activités avec des bouchons (lièges, plastiques...).
- Feuilles de brouillons pour dessin

Des fournisseurs responsables

Une politique d'achats responsables

Suivant une **politique Achats responsables**, la Direction des Achats de La Maison Bleue sélectionne des fournisseurs qui répondent à un cahier des charges précis pour favoriser :

- La stimulation de l'économie locale
- La réduction des temps de transport
- Les produits écologiques
- La réduction des consommations



La diversification alimentaire

La diversification alimentaire, c'est le passage d'une alimentation lactée liquide à une alimentation solide.

Les recommandations nationales sur l'alimentation préconisent **la diversification alimentaire entre 4 et 6 mois**,

Selon les principes suivants

- Possibilité **d'introduire tous les groupes d'aliments**, y compris les aliments réputés allergènes, dès le début de la diversification, c'est-à-dire entre 4 et 6 mois
- Introduire de **nouvelles textures** à partir de 6-8 mois (environ 2 mois après le début de la diversification)
- Ne pas hésiter à **proposer un aliment jusqu'à 10 fois** : un bébé peut avoir besoin de temps pour l'apprécier
- **Ajouter systématiquement des matières grasses** dans les préparations maison ou dans celles du commerce qui n'en contiennent pas
- Introduire les **produits sucrés** à l'âge le plus tardif possible et de manière limitée
- Faire confiance à l'appétit de l'enfant et **être attentif** aux signes de rassasiement
- **Ne pas forcer** un enfant à manger
- Être attentif à **l'environnement du repas**, en évitant notamment la présence d'écrans




La diversification alimentaire

Faire découvrir toutes les saveurs, aliments mixés et lisses

Faire découvrir toutes les textures : aliments moins lisses, puis hachés, écrasés puis petits morceaux mous

Donner une alimentation variée et équilibrée proche de celle recommandée aux adultes en quantités adaptées à l'âge de l'enfant

Groupe d'aliments	Entre 4 et 6 mois	À partir de 6 à 8 mois	De 1 an à 3 ans
 <p>Produits laitiers <small>en plus du lait maternel et/ou infantile</small></p>	<p>Yaourt, fromage blanc, petit suisse, fromage frais pas de sucre</p>	<p>Fromages mous puis plus durs</p>	<p>Un produit laitier à chaque repas (yaourt + 20g de fromage)</p>
 <p>Fruits et légumes</p>	<p>Tous les jours (cuits, mixés et lisses)</p>	<p>À chaque repas : Légumes bien cuits Fruits cuits ou bien mûrs</p>	<p>À chaque repas Cris et cuits sous toutes textures dont morceaux à croquer</p>
 <p>Féculents <small>pomme de terre, pâtes, riz, semoule...</small></p>	<p>Bien cuits mixés et lisses</p>	<p>Texture de moins en moins fine, pomme de terre en petits morceaux fondants</p>	<p>Tous les jours et sous toutes textures</p>
 <p>Volaille, viande, poisson et œuf</p>	<p>Bien cuit, mixé ou écrasé lisse Privilégier la volaille</p>	<p>Mixé ou écrasé lisse Puis en petits morceaux</p>	<p>Haché, écrasé puis progressivement en petits morceaux</p>
 <p>Légumes secs <small>lentilles, haricots secs, pois chiches</small></p>	<p>Bien cuits mixés et en purée lisse</p>	<p>Purée écrasée à la fourchette</p>	<p>Toutes textures</p>
 <p>Matières grasses <small>huile de colza, noix, olive, beurre</small></p>	<p>Une cuillère à café d'huile Beurre 1 à 2 fois par semaine</p>	<p>Une cuillère à café d'huile Beurre 1 à 2 fois par semaine</p>	<p>Deux cuillères à café d'huile Beurre 1 à 2 fois par semaine</p>



Des partenaires responsables

Chaque jour, à La Maison Bleue, nous sommes mobilisés pour participer activement à l'éveil des papilles et à l'équilibre alimentaire des jeunes enfants pour en faire les **écocitoyens de demain**.

Dans le cadre de notre politique RSE « Smile4Children » construite et pensée autour des enfants que nous accueillons, nous nous engageons depuis des années à améliorer notre impact social, sociétal et environnemental.

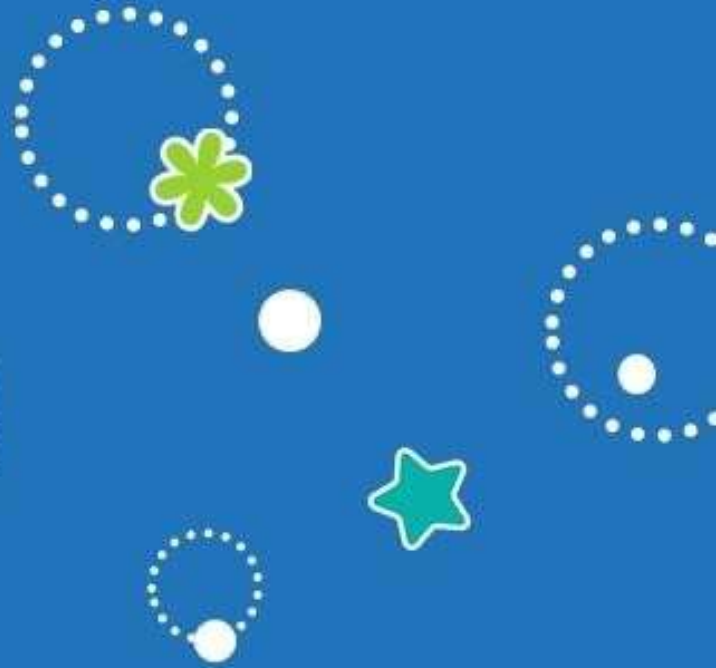
En ce sens, et dans le cadre du renouvellement de nos contrats sur la restauration au sein de nos crèches, nous avons choisi de travailler avec **Ansamble**, société de restauration reconnue pour son expertise sur l'alimentation des tout-petits, pour une restauration encore plus saine, naturelle et durable.

A partir de 2022, l'assiette des enfants accueillis dans les crèches La Maison Bleue s'inscrit chaque jour autour d'une cuisine « comme à la maison », qui fait la part belle aux produits frais et de proximité avec **50% de produits issus de l'agriculture biologique**.



Et grâce à des animations et ateliers culinaires, les enfants continueront à s'éveiller aux saveurs et aux goûts au rythme des saisons et dans un univers bienveillant qui veille à leur bien-être et à celui de la planète.





Annexes



Le Groupe La Maison Bleue

Le groupe La Maison Bleue reste fidèle à ses valeurs : un **projet éducatif cohérent** et commun à toutes les crèches, des aménagements adaptés et sur-mesure, un engagement et un service de qualité.

Notre projet met en œuvre la **charte nationale de l'accueil** du jeune enfant :





Sylvain Forestier



Antonia Ryckbosh

1er opérateur de crèche à avoir été co-fondé par un binôme de puéricultrice et entrepreneur, La Maison Bleue est spécialisée dans la gestion et la création de **crèches et micro-crèches depuis près de 20 ans.**

Chiffres clés

Un réseau de
2 000
crèches dont **450**
crèches en propre

95%
Des parents
considèrent que
leur enfant est
heureux d'aller à
la crèche *

15 000
enfants accueillis
chaque jour

Présence dans
4 pays
+2 en 2022

5 000
collaborateurs

* Sur les 3641 parents ayant répondu à notre enquête 2021

Le réseau La Maison Bleue



L'organigramme

